Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL166-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-CC-096

Séance du 29 juin 2026

Membres en exercice : 42
- Présents : 38
- Votants : 42
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 23 juin 2026

Le 29 juin 2026 à 18 h 30, le conseil communautaire – dûment convoqué le 23 juin 2026 – s'est réuni en session ordinaire Salle Argoat - Hôtel communautaire, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :
Mme Stéphanie GUEGUEN donne procuration à Mme Anne BERTIN, M. Nicolas KERMARREC donne procuration à Mme Claudie BALCON, Mme Sandrine MAYOL donne procuration à Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Monique WALLET donne procuration à Mme Claire CHAPALAIN

MEMBRES ABSENTS :

Secrétaire de séance : Raphaël RAPIN

ASSEMBLEES : désignation de référents élus et agents égalité Femmes/Hommes

La nomination d'élus référents « égalité femmes hommes » au sein de la Communauté de communes de la Côte des Légendes (CLCL) vise à renforcer l'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire.

Chaque commune du territoire de la CLCL a également désigné un binôme d'élus composé d'un homme et d'une femme.

Dans le cadre de la précédente mandature, les élus référents ont bénéficié d'un parcours de formation animé par Madame EGU, permettant :

- de les sensibiliser aux enjeux de l'égalité femmeshommes,

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL166-DE

- de les outiller pour intégrer cette thématique dans leurs fonctions et dans les politiques publiques,
- d'identifier les points de vigilance et les leviers d'action.

Ce travail a notamment conduit à l'élaboration d'une **charte d'engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Côte des Légendes**, adoptée par délibération du conseil communautaire du 21 février 2024, puis par l'ensemble des conseils municipaux du territoire (charte annexée à la présente délibération).

Par ailleurs, conformément aux obligations réglementaires, un **rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes** est présenté au conseil communautaire.
Le rapport 2025 a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du 17 décembre 2025 (délibération n° CC1372025), à l'occasion du débat d'orientation budgétaire 2026 (rapport annexé).

Ainsi, dans le cadre du renouvellement du conseil communautaire, il convient de procéder à la désignation :

- de **deux référents élus communautaires**,
- et de **deux référents agents**.

Les référents ainsi désignés bénéficieront d'un parcours de formation, portant notamment sur :

- **l'égalité professionnelle,**
- **la lutte contre les violences sexistes et sexuelles,**
- **et la prévention du harcèlement.**

En séance, un appel à candidatures sera effectué pour nommer les deux référents élus de la CLCL.

1. **Référent élu CLCL femme : MARTIN Aurélie**
2. **Référent élu CLCL homme : FRANQUES Xavier**

Deux référents agents CLCL sont également à nommer. Proposition des deux personnes suivantes :

1. **Référent agent CLCL femme - direction pôle cohésion sociale**
2. **Référent agent CLCL homme - direction pôle ressources**

Il est proposé au conseil communautaire de valider la nomination des référents élus et agents, égalité Femmes/Hommes.

Décision : Approuvé à l'unanimité

Votants	42	

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL166-DE

Pour	42	M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, M. Nicolas KERMARREC, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, Mme Sandrine MAYOL, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC, Mme Monique WALLET
Contre		
Absten-tion		
NPPV		

Pour extrait conforme,

La Présidente

